

Directive : Utilisation de l'autobus

Catégorie : Gestion d'école

PRÉAMBULE

La CSFY veut assurer la sécurité des élèves et du personnel en encadrant l'utilisation de l'autobus mis à la disposition de l'école.

ÉNONCÉ DE LA DIRECTIVE

La CSFY reconnaît l'importance de suivre les normes de l'industrie et d'employer des pratiques sécuritaires reconnues par les professionnels du secteur du transport scolaire. La présente directive vise à s'assurer que tous les intervenants prennent en charge leurs responsabilités par rapport à la sécurité des élèves qui montent à bord de l'autobus.

MODALITÉS

1. Tout conducteur doit détenir un permis de conduire de classe 2 valide du bureau des véhicules du Yukon et en remettre une photocopie à la CSFY. Le droit de conduire l'autobus leur sera confirmé dès que l'assureur aura ajouté leur nom à la police d'assurance.
2. Avant de faire monter des élèves à bord, une inspection suivant les points retrouvés dans le journal de l'autobus (annexe 1) doit être complétée et signée par le conducteur. Si cette inspection enfreint une des conditions de fonctionnement, l'autobus ne transportera pas d'élèves tant que le problème n'est pas résolu.
3. Cette inspection doit être placée dans le cartable à cette fin, qui se trouve dans l'autobus.
4. Le conducteur doit rapporter tout problème mécanique ou d'autres natures le plus rapidement possible au secrétaire-trésorier de la CSFY.
5. Il est interdit de conduire avec les facultés affaiblies ou si le niveau de fatigue est trop élevé.
6. En tout temps, il faut respecter les politiques du ministère de l'Éducation pour le nombre d'heures de conduites en continu (voir la Politique 5002 du MÉY-Transport d'élèves à bord des véhicules du gouvernement).

7. Le véhicule doit être maintenu propre à l'intérieur comme à l'extérieur particulièrement en ce qui a trait à la visibilité du parebrise et des autres vitres du véhicule.
8. En hiver, le véhicule doit être branché ou il faut utiliser le chauffe moteur Webasto afin d'assurer le démarrage par temps froid pour la prochaine personne utilisant le véhicule.
9. Lorsque le réservoir est au 1/4 ou moins, le plein d'essence doit être fait.
10. Le non-respect de ses modalités par quiconque entrainera la révocation de son droit à l'utilisation de l'autobus.
11. Uniquement les employés et les élèves de l'école Émilie-Tremblay et de l'Académie Parhémie ou de la CSFY peuvent monter à bord de l'autobus.
12. Aucune modification ne peut être apportée à l'autobus sans l'accord de la CSFY.
12. Réservation
 - 12.1 Un tableau de réservation est accessible dans le calendrier de l'Académie Parhémie sur Yesnet, dans l'onglet ÉÉT staff.

Annexe 1

Liste de points de vérification pour autobus scolaire

Conductrice/ Conducteur : _____

Date : _____

(jour/mois/année)

Toute défectuosité majeure tel qu'identifiée dans cette liste, observée sur l'autobus fera en sorte que l'autobus sera immobilisé, sauf dans une indication contraire, jusqu'à résolution du problème.

Composantes	fonctionnelles	Défectuosité (s) majeure (s)	défectueuses
Sous le capot			
Fuites		°Abondantes	
Huile moteur		°Non détecté sur la jauge	
Liquide de refroidissement		°Vide	
Système de freins		<ul style="list-style-type: none"> °Frein de stationnement non fonctionnel °Freins assistés ou servofreins non fonctionnels °Fuite du fluide hydraulique de freins °Perte d'efficacité ou réserve insuffisante de la pédale de freins °Dispositif d'avertissement déclenché (autre que la fonction ABS) °Il reste moins du quart de fluide hydraulique de freins dans le réservoir. 	

Autres liquides		°Vide	
Courroies		°Absentes ou sur le point de casser	
Boyaux		°Fuite abondante	
Composantes de direction		°Jeu excessif dans une des composantes de la direction : Colonne de direction ou barre unissant les roues avant.	
Habitacle			
Dégivreur		°Le dégivreur ne dégage plus le champ de vision.	
Équipement d'urgence		°Il n'y a pas de cas majeur. Rapportez l'équipement manquant ou défectueux	
Commandes du conducteur		°La pédale d'accélérateur colle et le moteur ne revient pas au ralenti	
Siège du conducteur		°Ceinture de sécurité ou sangle d'ancrage mal fixée, absente ou défectueuse	
Tableau de bord : jauges et voyants lumineux		°Déclarer tout bris	
Klaxon		°Déclarer tout bris	
Compartiment des passagers		°Lorsque la place est occupée par un passager : <ul style="list-style-type: none"> • Défaillance ou absence de l'équipement (ceintures) requis afin de retenir les passagers ou les fauteuils roulants. • Sièges mal fixés 	
Fenêtres, parebrises et rétroviseurs		°La vue du conducteur est obstruée dans la section que balaient les essuie-glaces. °Miroirs détectant la présence d'enfants à l'avant ou sur les côtés du véhicule brisés ou ne permettant pas de bien voir	
Essuie-glaces et lave-glaces		°Rapporter tout bris qui ne permette pas une vision claire	

Direction		<ul style="list-style-type: none"> °Volant mal fixé ou qui ne répond pas normalement. °Le jeu du volant dépasse la limite prescrite. 	
Portes et sorties de secours		<ul style="list-style-type: none"> °La sortie de secours obligatoire ne fonctionne pas comme prévue *Le véhicule peut circuler sans passager 	
Extérieur de l'autobus			
Batterie		<ul style="list-style-type: none"> °Déclarer tout bris 	
Arbre de transmission		<ul style="list-style-type: none"> °Détaché ou tombé 	
Système d'échappement		<ul style="list-style-type: none"> °Toute fuite qui fait en sorte que les gaz d'échappement s'infiltrent dans le compartiment des passagers. 	
Réservoir d'essence et bouchon		<ul style="list-style-type: none"> °Capuchon du réservoir de carburant manquant. Réservoir de carburant mal fixé au véhicule °Fuite goutte à goutte du carburant **Le véhicule peut circuler sans passager 	
Plaque d'immatriculation		<ul style="list-style-type: none"> °Déclarer tout bris 	
Suspension		<ul style="list-style-type: none"> °Ballon endommagé ou dégonflé °Lame maitresse de ressort craquée ou cassée ou plus d'une lame de ressort cassée. °Une partie de la lame de ressort ou de la suspension absente, est décalée ou est en contact avec une autre composante du véhicule °Boulon en U desserré réparé, coupé, endommagé 	
Carrosserie et cadre de châssis		<ul style="list-style-type: none"> °Élément(s) de cadre visiblement en glissement, fissuré(s), effondré(s) ou en flèche (courbé(s) sous le poids et façon permanente) 	

Attelage		<ul style="list-style-type: none"> ° Attelage mal fixé ou mouvement plus important que la limite établie ° Mécanisme d'attelage ou de fixation endommagé ou qui refuse de se verrouiller ° Chaîne /câble de sécurité défectueux, incorrect ou absent 	
Freins électriques		<ul style="list-style-type: none"> ° Système de rupture de freinage non fonctionnel. Freins non fonctionnels. 	
Cargaison		<ul style="list-style-type: none"> ° Cargaison mal arrimée. Absence, défaillance, bris ou détérioration du dispositif d'arrimage. ° Cloison séparant la cargaison des passagers brisée ou absente. 	
Lumières			
Phares, feux et réflecteurs		<ul style="list-style-type: none"> ° <u>Lorsque des phares sont requis</u> : Les deux feux de croisement sont en panne. Les deux feux arrière sont en panne ° <u>En tout temps</u> : Un feu de changement de direction arrière est en panne. Les deux feux de freinage sont en panne. 	
Roues			
État des pneus		<ul style="list-style-type: none"> ° Pneu à plat. Profondeur de rainure inférieure à la limite d'usure. ° Un pneu touche à un autre ou entre en contact avec une composante autre que le garde-boue. ° Pneu portant la mention « Not for highway use » ° Armature à découvert dans la bande de roulement ou sur le flanc. 	
Boulons de roues, jantes et moyeux		<ul style="list-style-type: none"> ° Boulons de roue desserrés, manquants ou inefficaces. ° Jante ou boulon, endommagé, fissuré ou cassé ° Indication de bris imminent d'une jante, d'un moyeu ou un roulement 	